

Le lundi 02/10/2023, les Personnels de la Maison d'Arrêt de Châlons en Champagne apprenaient enfin le départ du Chef d'Établissement...

Depuis cette annonce, soit un peu plus d'un mois, la Maison d'Arrêt navigue à vue !!!

L'intérim offert à la sous-directrice s'est concrétisé, lors d'une entrevue, à demander aux Personnels chalonnais une forme de clémence puisqu'elle : « **débutait dans ses nouvelles fonctions et qu'elle avait besoin de temps** ».

**Soit... seulement voilà, le temps passe... et rien ne se passe !**

Pire encore, les personnels patientent, et la direction du moment désavoue les décisions de son prédécesseur..., revenant même sur des décisions actées en CSA :

- Les fiches de poste mises à jour
- La création du poste mouvement 1 et 2 en lieu et place des dispo
- Le groupe de travail sur les mouvements en détention ....

**On est en droit de se demander ce qu'il se passe vraiment et pourquoi ces orientations... discutables, critiquables et opposables !?!?!**

Si « l'intérim » est une forme de précarité, elle n'interdit pas la prise de décisions ! Cependant, cette situation impose le dialogue (y compris social !) qui, une fois de plus, manque cruellement sur la Maison d'Arrêt.

**Il y a nécessité de se donner les moyens ... et pour le moment, ils nous font défaut !!!**

Les infestations de nuisibles (*punaises de lits*) ne présenteraient aucun risque selon les propos de l'adjointe... Pourtant le ministère de la Santé rappelle « en cas d'infestation sévère cela est une source de fatigue mais aussi de troubles psychologiques variés ». (*Ministère de la Santé et de la Prévention – Santé et environnement – du 30/10/2023*)

De plus, et dans le même temps, nous nous interrogeons légitimement sur les transfèrements à venir ... Doit-on là aussi attendre et laisser la gangrène s'installer dans notre détention ? Obligeant tristement les personnels à faire des demandes d'aménagement de poste pour ne plus être en contact avec leurs agresseurs et maîtres chanteurs... Un comble !!! Et une violence supplémentaire pour les agents déjà victimes !!!

**Le Bureau local UFAP se demande à quel moment la santé et la sécurité des personnels vont être réellement pris en considération... Ou peut-être, doit-on encore patienter..., comme la directrice adjointe le dit dans la presse locale : « on attend l'année prochaine l'arrivée d'une nouvelle Direction... ».**

**L'UFAP demande que des actions très concrètes et des décisions cohérentes soient prises pour préserver la santé physique et mentale des personnels et prévenir les risques psycho-sociaux en lien à l'infestation sévère dont l'établissement est victime.**

**L'UFAP demande que des protocoles stricts soient établis très clairement et communiqués aux Personnels afin de limiter les risques et le stress inhérents à cet état de faits !**